

Projet Pédagogique

Enfance - Jeunesse

Vacances d'hiver

Du 13 au 24 février 2023



Contenu

1) Présentation de l'organisation.....	3
2) Le Secteur Enfance.....	5
3) Le Secteur Jeunesse.....	8
4) Objectifs Pédagogiques.....	13
4) Fonctionnement.....	14

1) Présentation de l'organisation

1) Familles Rurales

L'Associations Familles Rurales Loire et Coteau est une association reconnue d'utilité publique qui agit en faveur des familles sur tout le territoire, en milieu rural et périurbain. Avec 160 000 familles adhérentes, 2 200 associations locales, 83 fédérations départementales et régionales, 40 000 bénévoles et 17 000 salariés, c'est le premier mouvement familial associatif de France, mais aussi un acteur incontournable de l'économie sociale et solidaire et de l'éducation populaire.

Familles Rurales est agréé association de défense des consommateurs. Pluraliste, indépendant et laïc, il porte un projet humaniste et social fondé sur la famille, les territoires et la vie associative. Le mouvement ne relève d'aucune obédience politique, syndicale, professionnelle ou confessionnelle.

Le projet de Familles Rurales :

- Informer les familles et faire entendre leur voix
- Proposer des réponses aux besoins des familles
- Développer l'entraide de proximité
- Dynamiser les territoires ruraux et péri-urbains

Les valeurs de Familles Rurales :

- Entraide et solidarité
- Initiative et responsabilité
- Participation et citoyenneté
- Convivialité et échange

Familles Rurales s'est construit sur des valeurs fortes que les 2 200 associations affiliées incarnent au quotidien au travers des actions qu'elles mènent avec les familles. Le mouvement défend ardemment le respect des différences, la tolérance et la solidarité. Il promeut les valeurs humaines indispensables à l'équilibre et au développement de la personne et de son milieu de vie. Chaque jour il agit pour donner à chacun et chacune sa place dans la société et combat toute forme de discrimination, de rejet ou de stigmatisation.

Depuis longtemps, le mouvement gère des accueils de loisirs afin de répondre aux attentes des familles en matière de loisirs éducatifs pour les enfants et les jeunes en milieu rural. Ces accueils sont sous la responsabilité des associations locales et ils bénéficient d'un accompagnement de la part des fédérations départementales.

Soucieux d'améliorer continuellement la qualité de ses accueils et la qualification des personnels qui y participent, le mouvement organise des formations BAFA et BAFD ainsi que des formations continues tout au long de l'année.

Depuis 2001, Familles Rurales Loire et Coteau est présent sur le territoire rural de la Côte, regroupant les communes de Montsoreau, Souzay-Champigny, Turquant, Fontevraud l'Abbaye et Parnay.

L'association offre des services enfance et jeunesse et coordonne 3 accueils de loisirs, recevant 144 enfants et 89 jeunes, âgés entre 3 et 17 ans en 2022.

2) Carte d'identité

Nom : Association Familles Rurales Loire et Coteau

N° organisateur : 049ORG0286

Adresse : 24 place des diligences, MONTSOREAU

Tél. : 02 41 51 99 18

Mail : direction.loire.coteau@gmail.com

Implantation : « Les P'tites Fripouilles »

Adresse : 2 rue Saumuroise

49400 Souzay-Champigny

Tél. : 06 07 71 61 87

Mail : afr.animationenfance@gmail.com

Implantation : « Passerelle – Declic »

Adresse : 27 rue des abbesses

49730 Montsoreau

Tél. : 06 64 12 94 47

Mail : afr.animationjeunesse@gmail.com

3) Projet éducatif

Le projet éducatif de l'AFR Loire et Coteau est écrit par le conseil d'administration de l'association, avec le soutien de la directrice. Il définit les axes et les orientations autour desquels l'équipe d'animation travaillera.

Le projet éducatif actuel, rédigé en 2021, fait état de 4 objectifs éducatifs pour l'association :

- Garantir des accueils de qualité
- Proposer des lieux de vie, d'apprentissage et de découverte
- Permettre l'accès à tous en cultivant le vivre ensemble
- Développer des activités au service de la population du territoire

Pour la période 2021-2025, le projet éducatif de l'association précise 4 orientations particulières :

- Développer les liens et animer le territoire
- Redynamiser le secteur jeunesse
- Susciter l'envie et le pouvoir d'agir
- Réussir la relève associative

2) Le Secteur Enfance

1) Les lieux d'accueil

Les p'tites Fripouilles

Les locaux (mise à disposition par la commune de Souzay-Champigny) :

- ❖ Un premier bâtiment en dur comprenant plusieurs salles: Le Moulin
 - Coin repas/Activités
 - Activités/Coin jeux
 - Coin repos
- ❖ 1 cuisine avec four et réfrigérateur
- ❖ WC mixtes: deux grands et un petit
- ❖ Un deuxième bâtiment en dur comprenant plusieurs salles:
 - Activités/coins jeux
- ❖ Sanitaires avec une douche
- ❖ Un dortoir/salle d'activité attenant

À l'extérieur :

- ✓ Une cour sécurisée et fermé
- ✓ Un préau
- ✓ Un espace avec de l'herbe
- ✓ Un parking à l'extérieur

Ouverture :

Vacances scolaires : Du Lundi au Vendredi

Accueil de loisirs de 9h à 17h ou en demi-journée : 9h-12h / 13h30-17h

Un accueil est mis en place à partir de 7h30 le matin et jusqu'à 18h30 le soir.

L'accueil de loisirs bénéficie du label "Charte Qualité Plan Mercredi" accordé par le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse.

Cette Charte s'articule autour de 4 axes sur lesquels l'équipe d'animation est engagée :

- 1) La complémentarité et la cohérence éducatives des différents temps de l'enfant
- 2) L'accueil de tous les publics (enfants et leurs familles)
- 3) Mise en valeur de la richesse du territoire
- 4) Le développement d'activités éducatives de qualité

2) Le Public

Enfants âgés entre 3 à 9 ans, en majorité issus des communes de la Côte : Souzay-Champigny, Montsoreau, Turquant, Parnay, Fontevraud, et alentour.

Des enfants de moins de 3 ans peuvent être accueillis, sous réserve qu'ils soient scolarisés, après rencontre avec les parents, pour établir un protocole d'accueil.

Des enfants en situation de handicap peuvent être accueillis. La famille devra informer la direction du type de handicap afin d'établir ensemble un protocole d'accueil.

Les locaux permettent l'accueil d'enfants en situation de handicap physique (mal voyant ou à mobilité réduite).

Les enfants sont scindés en deux groupes :

- En extrascolaire (vacances) :
 - 3-5 ans : 1 animateur pour 8 enfants.
 - 6-9 ans : 1 animateur pour 12 enfants.

- En périscolaire (mercredis) :
 - 3-5 ans : 1 animateur pour 10 enfants
 - 6-9 ans : 1 animateur pour 14 enfants

Des activités en groupe entier, inter centres de loisirs ou enfance/jeunesse peuvent avoir lieu ponctuellement (grands jeux, sorties...).

Mise en place d'un PEDT (Projet Educatif de Territoire) incluant un Plan Mercredi.

L'accueil du mercredi a un projet pédagogique spécifique commun aux accueils périscolaires et établit en partenariat avec le RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal).

3) L'équipe d'encadrement

Sur les vacances scolaire, l'équipe d'animation permanente est composée de :

- BERTAULT Karelle, Directrice,
- BOSSARD Cathy, Directrice ACM - référente enfance, Stagiaire BAFD
- BEAUVAL Murielle, diplômé du BAFA
- MERCIER Katia, stagiaire BAFA
- DUBOIS Sandrine, stagiaire BAFA
- BAUDRY Lucas, stagiaire BAFA
- et Laure SANSON (agent d'entretien).

Des animateurs qualifiés ou stagiaires viennent régulièrement compléter l'équipe.

Les bénévoles d'associations partenaires viennent ponctuellement apporter leur aide.

L'association, forte de ses savoir-faire en termes d'animation socio-éducative, accueille régulièrement des stagiaires afin de les former, sur le terrain, aux fonctions d'animateur.

Les locaux peuvent accueillir au maximum 43 enfants (dont 19 moins de 6 ans).

L'équipe pédagogique a pour fonction :

- D'assurer la sécurité physique, morale et affective de chaque enfant.
- D'être à l'écoute de chacun, en faisant en sorte de concilier leurs besoins individuels et les besoins du groupe.
- De proposer et d'animer différentes activités en tenant compte des besoins, des envies et du rythme de chacun.
- De conseiller et de participer à l'organisation de la vie quotidienne.
- De travailler en équipe, d'être cohérent tout en répondant aux objectifs du projet pédagogique.
- De permettre aux enfants de prendre des initiatives et d'être acteur de leurs loisirs.

3) Le Secteur Jeunesse

1) Lieux d'accueil

À l'origine, un seul espace jeunesse avait été ouvert en 2007. Suite à une augmentation des besoins, notamment pour les jeunes âgés de 9 à 10 ans, une « passerelle » a été créée en 2016. Elle permet en effet de créer un pont entre l'accueil de loisirs enfance qui ne correspond parfois plus aux besoins des plus grands et le Décllic qui réunit davantage les collégiens et lycéens.

>>> LE DECLIC / LA PASSERELLE

Les locaux (mis à disposition par la commune de Montsoreau) :

- ✓ Bâtiment en dur comprenant une grande salle avec différents espaces :
 - Activités/coin repas
 - Salon/coin jeux
 - Billard/Ping-Pong
 - Bar/bureaux animateurs
- ✓ 1 cuisine aménagée
- ✓ 1 WC mixte

À l'extérieur :

- ✓ Un terrain sécurisé et fermé
- ✓ Un préau goudronné avec une signalétique pour jouer au basket
- ✓ Un terrain de foot à 200m
- ✓ Un parking à 25m

Les publics accueillis : Jeunes âgés entre 9 à 17 ans en majorité issus des communes de la Côte : Souzay-Champigny, Montsoreau, Turquant, Parnay et Fontevraud.

Accueil du public :

Vacances scolaires : du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30, sauf 1 veillée par période (ouverture de 11h à 22h)

2) L'équipe d'encadrement

L'équipe :
COUSYN Emilie: Directrice ACM - référente jeunesse, diplômée du BAFD
MOUSSEAUX Arthur : animateur, diplômé du BAFA
SANSON Laure: agent d'entretien

Des stagiaires, ou des animateurs vacataires viennent régulièrement compléter l'équipe.

Taux d'encadrement légal :

Dans le cadre d'un accueil est de 1 animateur pour 12 jeunes

Caractéristiques Physiques	Application
Besoin de se dépenser	Donner le goût de l'effort physique, organiser des activités variées en plein air.
Besoin de découverte	Rompres la routine journalière en proposant des activités nouvelles, des sorties, pique-nique, ...
Besoin de protection et d'autorité	Être attentif afin de prévenir le danger. Être ferme et juste.
Besoin d'identité	Prendre en compte la différence de sexe.
Caractéristiques Mentales	Application
Besoin de comprendre	Proposer des jeux de réflexion, de raisonnement (jeu de piste, ...)
Besoin de connaissance	Bibliothèque adaptée, forum, discussion autour d'un thème, ... Il faut encourager leur curiosité.
Besoin de se faire entendre	Appuyer sur le principe « d'enfant acteur », mettre en place un moyen pour récolter leurs idées d'activités. Être à l'écoute et disponible.
Caractéristiques Sociales	Application
Besoin d'être accepté	Veiller à ne pas avoir d'exclu dans le groupe
Besoin d'organisation	Établir des règles de vie, être clair sur leurs droits et leurs devoirs, et faire respecter l'autorité.
Besoin d'autonomie	L'enfant veut être responsable de ses actes, mais il a besoin encore d'être accompagné dans ses démarches et envies.
Besoin d'appartenance à un groupe	Favoriser les jeux collectifs

Caractéristiques Physiques	Application
Développement physique	Rassurer sur l'apparence physique. Être attentif aux couples qui se forment.
Besoin de nourriture abondante et de sommeil	Proposer des repas équilibrés et complets. Alternier entre activités intensives et moments de détente à ne rien faire du tout.
Besoin de bonnes habitudes d'hygiène de vie	Lui rappeler qu'il doit rester maître de son corps et ne pas se laisser influencer (cigarettes, boissons, drogues). Se doucher, se laver les dents, se changer. Respecter les autres et soi-même.
Caractéristiques Mentales	Application
Besoin de vérité	Répondre aux questions de tout ordre : religieux, sexuel, moral..., permettre la confrontation des opinions. Recherche d'identité, opposition systématique.
Besoin de repères	Encourager à acquérir des compétences et à les mettre au service des autres, voir l'avenir d'une manière réaliste et faire des choix justes. Se réapproprier son corps.
Besoin de se dépasser	Tester ces propres limites (sensations fortes, comportement déviant).
Caractéristiques Sociales	Application
Besoin d'être intégré dans un groupe	Se retrouver avec des personnes du même âge, du même sexe et qui ont les mêmes préoccupations. Chercher à appartenir à un groupe : on écoute la même musique, porte les mêmes vêtements, on a les mêmes idéaux et on mange les mêmes choses. Apprendre à respecter les différences et à apprécier leur valeur, favoriser l'expression de chacun, participer à des actions communes.
Besoin de reconnaissance	Leur faire prendre conscience de leur responsabilité, les accompagner dans leur démarche. Se construire.
Besoin de responsabilité	Participer à l'élaboration du programme d'activités, les encourager à aller au bout de leur action, valoriser, encourager les initiatives, transmettre ses connaissances. Détachement vis-à-vis des parents, revendique des libertés nouvelles.

L'adolescent est avant tout **un mineur non responsable**. Il vit une période dans laquelle il est à la **recherche de sa propre identité**. Il va se comparer aux autres, développer ses opinions, ... **Il cherche à s'affirmer et à être reconnu**, notamment en prenant des initiatives, et en lui laissant de **l'autonomie**.

Il attend d'être reconnu à sa juste valeur : il a **besoin de confiance, d'écoute et de responsabilité** ; autant que **d'autorité, de limites et de sécurité**. En effet, c'est en testant et en se confrontant au cadre, qu'il peut lui-même construire sa propre démarche d'adulte, ainsi qu'apprendre à mieux se connaître et gérer son impulsivité, son émotivité et ses facultés nouvelles.

Dans sa découverte des rapports amoureux et de la sexualité, il exprime avant tout un **besoin de se rassurer et de plaire, d'avoir l'estime de soi**. C'est une période dans laquelle le développement physique est important, il se demande si son corps va lui convenir, ainsi il peut se sentir en position d'infériorité.

Pour finir, nous devons être vigilant face aux discours tenus, notamment sur les **limites à poser ; être à leur écoute et leur faire confiance** à propos des libertés qu'ils prendront.

4) L'équipe d'encadrement

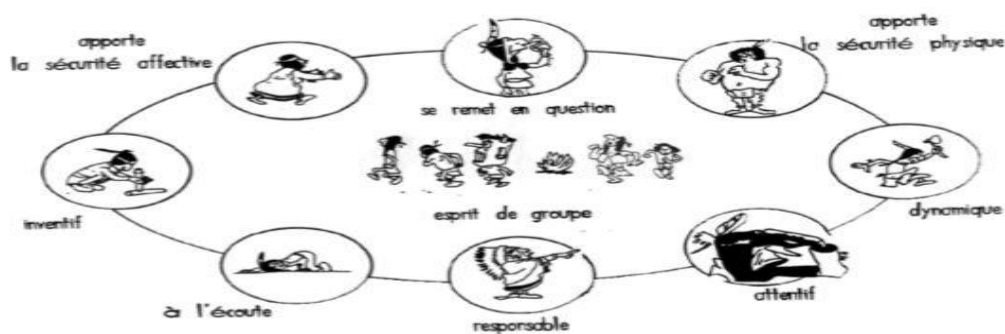
Extrait du Projet Éducatif :

« Les animateurs sont tous des professionnels de la jeunesse et veillent au bien-être des jeunes. Ils sont responsables de la sécurité physique, affective et morale des enfants qui leur sont confiés. Le taux d'encadrement voté par le Conseil d'Administration respecte les conditions du ministère départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES) : 1 Animateur pour 12 jeunes (+ de 6 ans) ».

L'équipe d'animation jeunesse étant restreinte, les rôles sont parfois étroits, et peuvent se croiser. Ici, la référente jeunesse est aussi animatrice et assistante sanitaire. L'entretien des locaux et du matériel est assuré par un agent d'entretien, en concertation et en collaboration avec l'équipe d'animation.

La référente jeunesse :

- X Mettre en œuvre le projet pédagogique et en assurer le suivi
- X Être responsable de l'accueil, des animateurs jeunesse et des jeunes devant la loi
- X Suivre le matériel, le budget et l'administratif
- X Elaborer des projets et leur financement, avec le soutien de la directrice d'association
- X Coordonner et guider l'équipe d'animation jeunesse en fonction du projet pédagogique
- X Planifier les activités avec les animateurs, les soutenir et les aider dans leurs projets
- X Elaborer et encadrer des temps d'animation
- X Veiller au respect des règles de sécurité et d'hygiène et être garante de l'intégrité physique et morale des jeunes
- X Avoir un rôle de formateur auprès l'équipe jeunesse
- X Participer ou animer des réunions d'équipe, de réseaux ou de partenaires.



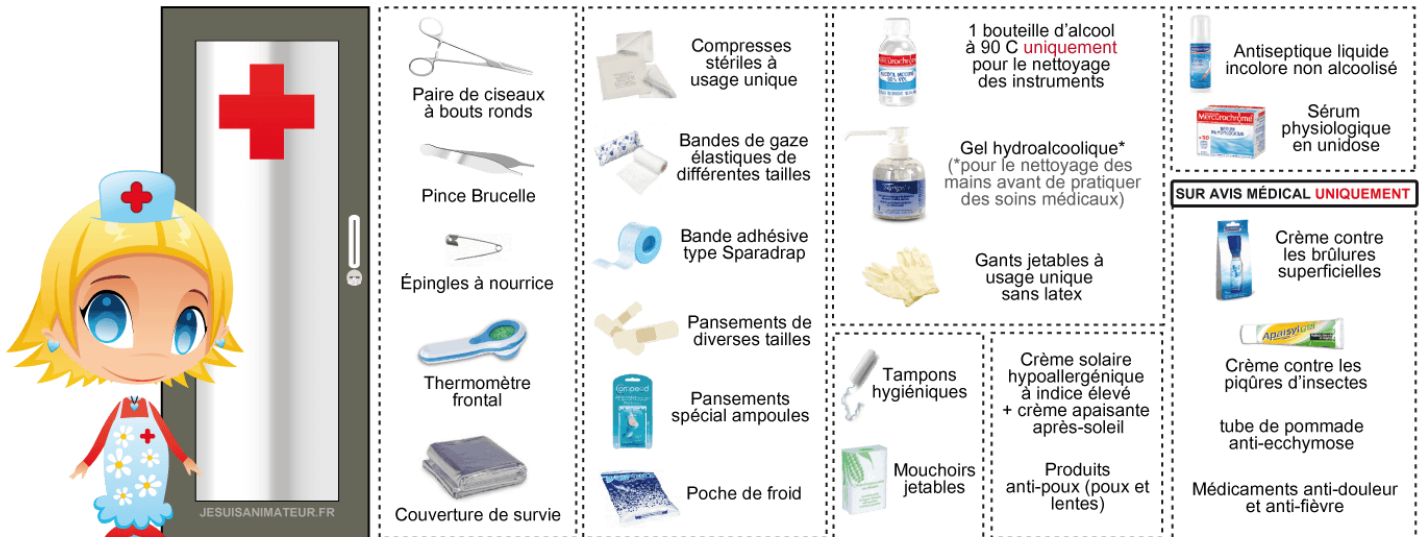
L'animateur jeunesse :

- X Participer à l'élaboration du projet pédagogique et son suivi
- X Être un référent adulte auprès des mineurs
- X Participer activement à l'organisation et à l'animation des activités, en équipe
- X Écouter, accompagner et conseiller les jeunes dans leur prise de décision
- X Associer les jeunes à l'organisation de la vie collective, du programme d'animation, à la construction des camps d'été, en favorisant la mise en œuvre de leurs projets
- X Assurer la sécurité physique et morale des jeunes
- X Susciter et faire vivre des activités de différentes natures, en tenant compte des intérêts, des besoins, des capacités et des rythmes de chaque jeune
- X Élaborer un projet d'activités en prenant compte des objectifs du projet pédagogique et être force de proposition dans une démarche d'éveil et de curiosité
- X Favoriser la citoyenneté par des discussions, débats formels ou informels sur les sujets de société.



L'assistant sanitaire :

- X Veiller particulièrement à la santé physique et morale des jeunes
- X Administrer les traitements prescrits par le médecin et être responsable de l'infirmierie et du cahier de suivi
- X Aborder les problèmes de santé et jouer un rôle éducatif et de prévention à ce sujet
- X Veiller à l'intégration des jeunes pluriels



© 2014 JESUISANIMATEUR.FR - Tous droits réservés.

Le personnel d'entretien :

- X Nettoyer toutes les salles d'activités (poussière, aspirateur, serpillère, vitres)
- X Nettoyer et désinfecter les sanitaires
- X Nettoyer et désinfecter la cuisine (réfrigérateur, évier, cuisinière et four)
- X Appliquer le plan de nettoyage mis en place en équipe et avec les jeunes



5) Objectifs Pédagogiques

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Critères d'évaluation
Enfance - Jeunesse		
Impliquer les jeunes dans la vie collective et favoriser leur engagement personnel	Participer aux tâches collectives	L'ensemble des jeunes participent : très satisfaisant Certains jeunes participent : satisfaisant Personne ne participe : insatisfaisant Le nettoyage et le rangement est correct : satisfaisant L'animateur est obligé de le refaire : insatisfaisant Le jeune le fait par automatisme : très satisfaisant
	Respecter le règlement intérieur (Espace Jeunesse)	Sentiment de bien-être, espace sécurisant/bienveillant Aucun avertissement : satisfaisant Aucune exclusion : satisfaisant
Accompagner les jeunes à forger leur opinion et leur esprit critique	Faire des propositions d'activités, de fonctionnement Éveiller leur créativité et leur curiosité	3 propositions ou + : très satisfaisant 1 à 2 propositions : satisfaisant Aucune proposition : insatisfaisant Mise en œuvre des idées données
Favoriser le bien-être de l'enfant	Favoriser un climat de confiance	Instaurer un temps d'échange individuel et collectif
	Etre garant de la sécurité physique, morale et affective de l'enfant	Mise en danger de l'enfant : insatisfaisant Aucune mise en danger : satisfaisant Mise en place d'un temps d'échange avec l'enfant si besoin
Favoriser la Socialisation	Faire respecter des règles de vie	Créer un support visuel : - Règle respecter : très satisfaisant - Règle peu respecter : satisfaisant - Règle pas respecter : insatisfaisant
	Favoriser l'intégration et la cohésion de chacun	Participer aux activités de groupe : très satisfaisant Ne Participe pas aux activités de groupe : insatisfaisant
	Accompagner les enfants vers d'avantage d'autonomie	Mise en place de « temps » dédiés à la prise d'autonomie (laçage de lacet, mettre le manteau, lavage des mains, choisir ses activités ect)
Thématique : <i>Le Festival des artistes</i>	Découvrir au travers d'activités, le monde du théâtre, du cirque ect	Activités initiation des différents domaine : - Apprécié : satisfaisant - Non apprécié : non satisfaisant

4) Fonctionnement

1) Accès aux activités Enfance

À compter de la première présence aux activités Enfance, l'adhésion à l'association devient obligatoire, un dossier d'inscription est alors transmis. Sans ce dossier, l'enfant ne pourra participer aux activités. Tout enfant entre 3 et 10 ans peut participer aux activités proposées par les animateurs.

Pour l'année 2023, l'adhésion au secteur enfance est fixée à :

- ✓ 29€ par famille
- ✓ 27.50€ pour les veufs ou veuves.

Le dossier d'inscription devra être déposé par la famille. De plus, l'adhésion sera effective lorsque les animateurs seront en possession des documents demandés :

- ✓ La fiche renseignements et l'autorisation parentale remplie et signée
- ✓ La fiche sanitaire accompagnée d'une photocopie des vaccins de l'enfant
- ✓ Le règlement de l'adhésion
- ✓ Le règlement intérieur signé

Chaque famille et enfant qui adhère au secteur enfance s'engage à en respecter le fonctionnement.

Les animations ont lieu sur la structure « Des P'tites Fripouilles ». Un programme est établi pour chaque période de mercredis et de vacances. Les adhérents reçoivent le programme par mail et sont invités à consulter le site de l'association (www.loire-et-coteau.fr) mis à jour régulièrement. Selon le programme, des animations peuvent avoir lieu sur une commune de la côte ou à l'extérieure. Le lieu est précisé dans le programme d'animation.

Certaines sorties ou activités peuvent être payantes (en plus de la journée d'accueil) et sont indiquées sur le programme.

2) Accès aux activités Jeunesse

À compter de deux présences aux activités jeunesse l'adhésion à l'association devient obligatoire, un dossier d'inscription est alors transmis. Sans ce dossier, le jeune se verra refuser l'accès aux activités. Tout jeune entre 9 et 17 ans peut participer aux activités proposées par les animateurs, à condition qu'il soit à jour de sa cotisation.

Pour l'année 2023, l'adhésion au secteur jeunesse est fixée à :

- ✓ 10€ pour les familles adhérentes à l'association Familles Rurales Loire et Coteau
- ✓ 15€ pour les familles non adhérentes à l'association Familles Rurales Loire et Coteau ou pour les familles adhérentes mais hors communes
- ✓ 20€ pour les familles « hors communes » (autres que Fontevraud-l'Abbaye, Montsoreau, Parnay, Souzay-Champigny, et Turquant)
- ✓

L'adhésion permet au jeune d'accéder tout au long de l'année aux animations proposées.

Le dossier d'inscription devra être déposé par le responsable du jeune. De plus, l'adhésion sera effective lorsque les animateurs seront en possession des documents demandés :

- ✓ La fiche renseignements et l'autorisation parentale remplie et signée
- ✓ La fiche sanitaire accompagnée d'une photocopie des vaccins du jeune
- ✓ Le règlement de l'adhésion
- ✓ Le règlement intérieur signé
- ✓ La copie des vaccins à jour

Chaque personne qui adhère au secteur jeunesse s'engage à en respecter le fonctionnement.

Les animations ont lieu sur dans l'espace de Montsoreau (Le Décllic). Un programme est établi pour les vacances scolaire et mis en place selon la demande des jeunes. Les adhérents reçoivent régulièrement le programme (par mail, de main à main, via les réseaux sociaux, dans les écoles...). Selon le programme, des animations peuvent avoir lieu sur une commune citée précédemment. Le lieu est précisé dans le programme d'animations.

Pour une question d'organisation, l'inscription à certaines activités (sorties, repas...) est obligatoire. Lorsque l'activité nécessite une participation financière, l'inscription est validée lorsque les animateurs ont reçu un mail de confirmation d'inscription. De plus, les animateurs se réservent le droit d'accepter ou non l'inscription au-delà de la date limite d'inscription soit 48h à l'avance.

À noter : En cas d'annulation de la part du jeune, aucun remboursement ne sera effectué (sauf sur présentation d'un certificat médical). Toutefois, si le jeune trouve une personne pour prendre sa place, le remboursement pourra s'effectuer.

Si le parent l'autorise (cf. autorisation parentale), un jeune peut arriver et partir des animations à n'importe quel moment des créneaux d'ouverture. Il est important de souligner qu'un jeune n'est plus sous la responsabilité de l'association dès lors qu'il quitte le lieu de l'animation.

3) Projet d'animation et projet d'activités

Le projet d'animation est l'outil principal employé par les animateurs pour créer et donner du sens à leurs activités. Le projet d'animation est le moteur des journées d'accueil.

Pour chaque période de vacances, les animations sont élaborées avec une thématique. Ces projets peuvent être mis en place en fonction des compétences des animateurs mais aussi en prenant compte des envies et capacités des enfants.

Planning

4) Journée type enfance

Cette organisation globale pourra être modifiée par les contraintes horaires des activités, par des décisions collectives ou en cas de besoin urgent.

7h30-9h00 :

Péri-centre : Accueil échelonné des enfants et des familles. Possibilité d'apporter un en-cas

(Faire signer la feuille de présences par les parents).

8h30 :

Une animatrice prend le groupe des plus grands pour les emmener dans leur salle ou jouer dehors

selon la météo.

9h00-9h30 :

Discussions, chansons, petits jeux etc... et mise en route de la journée par groupe d'âge.

9h30-11h15 :

3-5 ans : Activités et rangement avec des temps de jeux libres entre les activités et avant le repas.

9h30-12h30 :

6-9 ans : Activités et rangement, temps libre et lavage des mains avant le repas.

11h30-12h :

Temps libre et lavage des mains avant le repas.

12h-13h : Repas.

13h-13h30 : Temps libre.

13h30-13h45 :

(3-5 ans) Passage aux toilettes et installation à la sieste ou temps calme.

13h30-14h :

6-9 ans : temps calme

14h00-16h00 :

3-5 ans : Activités et rangement + Réveil échelonné pour ceux qui font la sieste

6-9 ans : Activités et rangement

16h00-16h30 : Goûter et rangement

16h30-18h30 :

Temps libre. Péri centre : Départ échelonné des enfants. Échanges sur la journée avec les familles (Faire signer les feuilles de présences)

5) Journée type Jeunesse

7H30 -10H :

ACCUEIL + POINTAGE + TEMPS LIBRE

10H-12H :

POINT JOURNÉE + ACTIVITÉ

12H-13H00 :

PRÉPA REPAS + DRESSAGE DE TABLE + REPAS + DÉBARRASSAGE TABLE + VAISSELLE + CONSEIL

13H00-14H :

ACCUEIL + TEMPS « CALME »

14H-16H00 :

ACTIVITÉ

16H - 16H30:

GOÛTER + TACHE MENAGERE

16H30-18H30 :

TEMPS LIBRE + POINTAGE + DÉPART ÉCHELONNÉ

Les enfants doivent à tout moment être encadrés et en sécurité. Il ne faut jamais laisser les enfants sans surveillance. Seuls les jeunes du Déclic peuvent avoir un « quartier libre » en autonomie, dans un espace et un temps limité, tout en restant par groupe de 3 minimums avec les coordonnées des animateurs.

L'hygiène est une priorité et doit être respectée sous toutes ses formes :

- hygiène corporelle (lavage des mains et corporelle après toilettes pour les petits), hygiène des locaux (nettoyage après les ateliers, lavage des sanitaires et du linge...),
- hygiène alimentaire (contrôle des températures, lavage de la vaisselle, lavage de la cuisine...),
- hygiène des locaux (nettoyage après les ateliers, lavage des torchons).

Le rangement doit être quotidien et efficace. Les enfants doivent être mis à contribution afin de les responsabiliser. Il faut toujours mettre le matériel dangereux en hauteur ou dans une armoire fermée à clé (cutters, grands ciseaux, pharmacies...) afin que ce soit hors de leur portée.

Des réunions de bilan et de préparation ont lieu à chaque période. La communication et la formation de l'équipe doivent être continues.

Il est interdit de boire, de fumer et de consommer des drogues dans les locaux et les espaces collectifs.

L'animation "tente de développer la communication sociale, la liberté d'expression, la prise de parole, l'échange, le dialogue, la relation, l'interaction, vers une communauté à reconstruire, pour ne plus être les jouets ou les esclaves de changements imposés. [...] L'animateur, dans cette entreprise de déconditionnement, doit, sa tâche accomplie, disparaître, reprenant son voyage vers d'autres terres, tel ce marcheur infatigable découvrant sans fin ses horizons successifs."

J.C. GILLET

Financement assuré par les communes de Fontevraud-l'Abbaye, Montsoreau, Parnay, Souzay-Champigny et Turquant.

Et :